



RENDEZ-VOUS

pour votre Dépôt et remise de carte d'identité et Passeport

La prise de rendez-vous s'effectue via internet, (avec confirmation mail et sms) sur le site Cunhat.fr en suivant ce lien : <https://www.synbird.com/fr/rdv-cni-passeport-rapide/>

L'établissement de pièce(s) d'identité et leur(s) retrait(s) se feront à la mairie sur rendez-vous IMPERATIVEMENT

Aucun retard ne sera toléré

Le dossier doit être **complet** lors du rendez-vous pour être enregistré
Pour l'ensemble des pièces demandées seuls **les originaux** seront acceptés

LISTE DES MAIRIES POUVANT VOUS ACCUEILLIR

Ambert 04 73 82 07 60	Brassac-les-Mines 04 73 54 30 88	Cournon d'Auvergne 04 73 69 90 00	Issoire 04 73 89 03 54	Pont-du-Château 04 73 83 73 70	Rochefort-Montagne 04 73 65 82 51	St Georges-de-Mons 04 73 86 71 84
Aubière 04 73 44 01 02	Beaumont 04 73 28 88 00	Chamalières 04 73 19 57 57	Les Martres-de-Veyre 04 73 39 90 75	Puy-Guillaume 04 73 94 70 49	Vic le comte 04 73 69 02 12	Thiers 04 73 80 88 80
Besse 04 73 79 50 12	Clermont-Ferrand 04 73 42 63 63	Gerzat 04 73 25 89 54	Lezoux 04 73 73 01 00	Riom 04 73 33 79 00	St Eloy-les-Mines 04 73 85 08 24	Volvic 04 73 33 50 38
Pontaurmur 0473797070	Royat 0473295080	Cunhat 0473720700	Champeix 0473967339	Aigueperse 0473636034	Arlanc 04.73.95.00.03	Messeix La Monnerie le Montel Maringues Randan

PERSONNE MAJEURE

Carte d'identité Validité : 10 ans

Passeport Validité : 10 ans

Le demandeur doit se présenter personnellement au guichet de la Mairie lors du dépôt de la demande ainsi que lors de la remise de son passeport ou de sa carte d'identité.

Les Cartes nationales d'identité délivrées entre le 01 janvier 2005 et le 31 décembre 2013 (uniquement pour personnes majeures au moment de la date de délivrance de la pièce d'identité) : validité prolongée de 5 ans

Pré-demande carte d'identité : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Pré-demande passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

PERSONNE MINEURE

Carte d'identité Validité : 10 ans

Passeport Validité : 5 ans

La présence du mineur de + 12 ans est **obligatoire** accompagné du représentant légal.e.

La prise d'empreinte et la signature du mineur sont obligatoires à partir de l'âge de 12 ans.

Pré-demande carte d'identité : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Pré-demande passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

<p><u>Formulaire de demande</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cerfa • Pré-demande <p>✓ IMPRIMER le document, en format 100%</p> <p>✓ NE PAS SIGNER</p>	<p><u>Pré-demande carte d'identité</u> :</p> <p>https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI</p> <p><u>Pré-demande passeport</u> :</p> <p>https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport</p>
<p>Pièce à renouveler</p>	<p>Carte d'identité ou/et passeport ORIGINAL</p>
<p>Justificatif de domicile</p>	<p>MOINS d'un an, l'ORIGINAL : avis imposition/non-imposition, taxe d'habitation, quittance assurance maison, facture eau, téléphone, titre de propriété, contrat de location en cours de validité, relevé CAF mentionnant aides liées au logement</p> <p>Logé à titre gratuit : Attestation hébergement + Cni de l'hébergeur ORIGINAL + Justificatifs de domicile de l'hébergeur ORIGINAL</p>
<p><u>Photos</u> : Pour pièce d'identité</p>	<p><i>NE PAS découper les photos :</i> Photos moins de 6 mois (tête nue – sans lunettes – fond gris)</p>
<p><u>Justificatif d'état civil</u> : Si pièce périmée plus de 4 ans, si perte, si changement état matrimonial : divorce, décès conjoint... Si non relié à COMEDC</p>	<p>Copie intégrale acte de naissance Acte de mariage Acte de décès Jugement de divorce, si divorce et la personne garde le nom d'épouse</p>
<p>Déclaration de perte/vol</p>	<p>A télécharger et imprimer 25 euros pour carte d'identité, SI perte/vol</p> <p>Apporter pièce pouvant justifier identité : cni ou passeport, carte vitale avec photo, permis de conduire, titre de transport, carte étudiant, ...</p>
<p><u>MINEURS</u></p> <p><i>Présence obligatoire du mineur lors du rdv accompagné du représentant légal.e.</i></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Cni du représentant légal qui accompagne l'enfant, ORIGINAL, si pas de Carte d'identité fournir acte naissance du représentant légal.

	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile du représentant légal, ORIGINAL, MOINS DE TROIS MOIS • Acte de naissance, ORIGINAL, MOINS DE TROIS mois : si ville de naissance non adhérente à comedec, si ce n'est pas un renouvellement
GARDE Alternée	<ul style="list-style-type: none"> • Cni des représentants légaux <u>ORIGINAUX</u> • Justificatifs de domicile des 2 représentants légaux <u>ORIGINAUX</u> • Acte de naissance <u>ORIGINAL, MOINS DE TROIS mois</u> : si ville non adhérente à comedec, si ce n'est pas un renouvellement <p><u>Si pas de jugement</u> : attestation séparation sans jugement avec garde alternée, signatures des 2 représentants légaux</p> <p><u>Si jugement</u> : jugement</p>
<u>Tutelle :</u>	
	<ul style="list-style-type: none"> ✗ la présence du tuteur + protégé + jugement de tutelle pour PASSEPORT ✗ cerfa signé par le tuteur + protégé + jugement de tutelle pour CNI <p>Pour le tuteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Une pièce d'identité, ✗ La carte professionnelle ou attestation ✗ Justificatif de domicile,
<u>Curatelle :</u>	
	<ul style="list-style-type: none"> ✗ jugement de curatelle
<p>Timbres fiscaux :</p> <p>(L'achat se fait <u>uniquement</u> sur internet ou dans certains bureaux de tabac)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 86 euros pour passeport majeur • 17 euros : passeport si le mineur < 15 ans • 42 euros : passeport si le mineur >= 15 ans <p>Apporter le justificatif d'achat du/des timbres</p> <p>https://timbres.impots.gouv.fr/</p>